

Article

« Disparités régionales dans la propension des Canadiennes à vivre en famille recomposée »

Céline Le Bourdais, Patrick D'Astous et Hélène Desrosiers

Cahiers de géographie du Québec, vol. 39, n° 106, 1995, p. 25-42.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/022476ar>

DOI: 10.7202/022476ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Disparités régionales dans la propension des Canadiennes à vivre en famille recomposée*

Céline Le Bourdais

Institut national de la recherche scientifique (INRS) - Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Patrick D'Astous

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Hélène Desrosiers

Institut national de la recherche scientifique (INRS) - Urbanisation
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Résumé

Cette recherche situe l'importance des familles recomposées dans quatre régions canadiennes (Atlantique, Québec, Ontario et Ouest) à partir des données de deux enquêtes rétrospectives sur la famille menées en 1984 et en 1990. La première partie de l'analyse fournit une estimation de l'ampleur du phénomène dans les quatre régions retenues, au moment où les deux enquêtes ont été réalisées. La seconde partie examine dans quelle mesure les modalités d'entrée dans le premier épisode en famille recomposée, vécu par les répondantes rejointes en 1990, diffèrent d'une région à l'autre, et de quelle façon la propension des femmes à connaître cette expérience s'est modifiée au fil des générations; elle fournit également des informations sur la durée et le type d'issue de ces épisodes familiaux. Plus globalement, l'analyse longitudinale des recompositions familiales permet de dégager les grands traits des modèles de constitution familiale existants dans les quatre régions étudiées et d'esquisser l'évolution attendue de ce type de famille.

Mots-clés : Familles recomposées, disparités régionales, Canada, analyse longitudinale des recompositions familiales, femmes.

Abstract

Regional disparities in the propensity of Canadian women to live in step-families

This study examines the relative distribution of step-families across four Canadian regions (Atlantic Provinces, Québec, Ontario and the West), using data from two retrospective surveys on the family conducted in 1984 and 1990. The first part of the analysis measures the propensity of women to live in step-families in the four regions at the time of the two surveys. Based upon the 1990 survey, the second part examines the extent to which the methods of forming a step-family differ from one region to another, and the manner in which the propensities of women to

experience this situation for the first time has changed over generations; it also provides information on the length and the result of these family episodes. More generally, the longitudinal analysis of family recomposition enables one to identify the major trends in family composition across the four regions studied, and to sketch the expected evolution of step-families in these regions.

Key Words : Step-families, regional disparities, Canada, longitudinal analysis of family recomposition, women.

INTRODUCTION

Au cours des 25 dernières années, le contexte démographique à l'intérieur duquel se forment les familles canadiennes a connu de profondes transformations. La décennie des années 1960 a d'abord marqué la fin du *baby-boom* et le début d'un recul important de la fécondité. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur le divorce en 1968, la divortialité a, par la suite, enregistré une progression soutenue à travers tout le pays. Celle-ci s'est accompagnée d'une baisse régulière de la nuptialité qui s'est poursuivie jusqu'au milieu des années 1980. Enfin, l'union libre devenait, à partir du milieu des années 1970, le cadre privilégié de formation d'un nombre croissant d'unions, indiquant que la désaffection du mariage n'annonçait pas pour autant la fin de la vie en couple.

Ces changements majeurs ont touché inégalement les diverses provinces canadiennes. La divortialité a pendant longtemps été nettement plus élevée en Alberta et en Colombie-Britannique qu'ailleurs au pays (Ram, 1990). Depuis le début des années 1980, le Québec et la Nouvelle-Écosse ont toutefois effectué un rattrapage important en la matière et ils affichent dorénavant des taux de divortialité proches de ceux enregistrés dans l'ouest du pays. Du côté des formations d'union, le Québec fait bande à part depuis plus de 20 ans; il se démarque des autres provinces canadiennes par une propension au mariage nettement plus faible et, inversement, par un pourcentage élevé d'unions libres (Ram, 1990; Dumas, 1992). Sur ces aspects, il s'oppose principalement à l'Ontario, où la nuptialité demeure passablement élevée, et la cohabitation relativement rare.

Les transformations de la conjugalité observées à travers le pays ont modifié à des degrés divers la structure et la composition des familles à l'intérieur de chacune des provinces canadiennes. Suite à la hausse des ruptures d'union, le nombre de familles monoparentales a crû de manière importante à partir du début des années 1970 (Ram, 1990). En 1991, les familles monoparentales, dont le nombre approchait le million au Canada, représentaient une famille avec enfants sur cinq (Statistique Canada, 1992). Ces familles étaient proportionnellement un peu plus nombreuses au Québec qu'ailleurs au Canada.

Comme la monoparentalité survient de plus en plus tôt dans la vie des individus, la montée de ce phénomène devrait entraîner une augmentation des recompositions familiales. Rares, en effet, sont les épisodes de vie en famille recomposée qui n'ont pas été précédés par une phase de vie en famille monoparentale. Combien de familles recomposées dénombre-t-on aujourd'hui au Canada et comment ces familles se distribuent-elles à travers les différentes régions canadiennes? Il n'existe, à l'heure actuelle, aucune estimation directe de l'ampleur de ce phénomène au Canada, ni de sa répartition dans l'espace. Les statistiques des recensements canadiens ne permettent pas, en effet, de distinguer les familles avec «beau-parent» des familles biparentales «intactes» et empêchent l'étude des familles recomposées. Pourtant, les modalités de fonctionnement et les besoins particuliers associés à ce type de famille rendent pertinente l'analyse spatiale des recompositions familiales pour la planification de services publics adéquats.

Cet article vise à estimer l'importance des recompositions familiales à travers le Canada, en prenant appui sur les données de deux enquêtes rétrospectives récentes. Plus précisément, il tente, dans un premier temps, de mesurer l'ampleur de ce phénomène à deux points dans le temps, soit en 1984 et 1990, au moment où deux enquêtes sur la famille ont été réalisées au Canada. En deuxième lieu, il cherche à décrire la dynamique de formation et de dissolution des premiers épisodes passés en famille recomposée par les répondantes rejointes en 1990; cette analyse longitudinale des recompositions familiales permettra de dégager les grands traits des modèles familiaux existants dans les différentes régions canadiennes et d'esquisser les tendances attendues pour ce type de famille. Pour des raisons qui sont précisées plus loin, l'analyse est restreinte aux femmes. Seules quatre régions géographiques (l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest) sont, par ailleurs, distinguées, en raison des petits effectifs en présence.

IMPORTANCE DES FAMILLES RECOMPOSÉES

On entend généralement par famille recomposée toute unité familiale abritant sous un même toit un ou plusieurs enfants vivant avec un parent naturel et un beau-parent (Duchêne, 1990). Ainsi définies, les familles recomposées ne se limitent pas aux seuls noyaux familiaux formés à la suite d'un divorce ou d'une séparation; elles incluent également les recompositions familiales qui font suite à une naissance hors union ou encore celles liées au décès d'un des parents.

Notre essai de mesure s'appuie sur cette définition. Toute famille recomposée peut ainsi regrouper les enfants de l'un ou l'autre des conjoints (ou des deux conjoints à la fois) nés avant la formation de l'union en cours; à ceux-ci pourront s'ajouter, par la suite, des enfants «communs» nés dans le cadre de cette relation. Chacun des conjoints peut, par ailleurs, avoir joint le foyer recomposé sans avoir connu d'union auparavant, à la suite d'une séparation ou d'un divorce, ou encore après une phase de veuvage. Étant donné la définition retenue, une famille recomposée cesse d'être considérée comme telle, à partir du moment où l'union se rompt ou lorsque le dernier enfant, non issu du couple, quitte le foyer parental.

L'analyse repose sur l'exploitation de deux enquêtes rétrospectives menées au Canada en 1984 et 1990 (pour une présentation de l'enquête de 1984, voir Burch et Madan, 1986; Le Bourdais et Desrosiers, 1988; pour l'enquête de 1990, voir l'annexe technique de Desrosiers *et al.*, 1994). Ces enquêtes ont recueilli les histoires matrimoniales (mariages et unions libres) et parentales de larges échantillons d'environ 14 000 répondants, hommes et femmes, âgés entre 18 et 65 ans au moment de l'enquête de 1984 (et de 15 ans ou plus au moment de l'enquête de 1990). On dispose des dates de formation et de dissolution de chacune des unions vécues par les répondants, incluant la date de mariage lorsque celui-ci faisait suite à une union libre; on connaît également les circonstances des ruptures d'union (séparation, divorce, décès du conjoint), le cas échéant. On a, par ailleurs, la date de naissance ou d'arrivée¹ dans le foyer de chacun des enfants (naturels, adoptés, d'un autre lit²) élevés par les répondants, ainsi que la date de leur départ définitif, le cas échéant. La combinaison de l'ensemble de ces données rétrospectives sur les unions et les enfants permet de déterminer la situation familiale des répondants au moment de l'enquête et de reconstituer les épisodes de vie en famille recomposée traversés par ces derniers. On notera que les mises en couple de femmes ayant donné naissance à un enfant en dehors d'une union n'ont pas été comptées comme recompositions familiales lorsque l'union est survenue dans les six mois suivant la naissance; on a alors supposé que ces femmes avaient formé une union avec le père de l'enfant³.

Seules les femmes sont retenues dans l'analyse qui suit. Ce choix découle du fait que les données de l'enquête de 1984 ne permettent pas d'estimer adéquatement la fécondité des hommes et empêchent, par conséquent, de reconstituer leurs histoires familiales (voir Desrosiers *et al.*, 1994). Comme la majorité des recompositions familiales s'organisent autour de la mère, la stratégie adoptée devrait donner une image assez juste de l'importance des familles recomposées au Canada. Par ailleurs, pour fins de comparaison entre les deux enquêtes, seules les répondantes âgées de 18 à 65 ans au moment de l'enquête de 1990 ont été incluses dans l'analyse; cette façon de procéder devrait également minimiser les risques de biais liés aux problèmes de mémoire associés au grand âge.

Le tableau 1 présente, par région, la proportion de femmes qui vivaient en famille recomposée au Canada en 1984 et en 1990. Comme on peut le voir dans le tableau, 5,2 % des femmes âgées de 18 à 65 ans appartenaient à une famille recomposée lorsqu'elles ont été interviewées en 1984. Ces répondantes représentaient 9,4 % des femmes avec enfant(s), et 10,9 % des femmes habitant avec un conjoint et des enfants. Six ans plus tard, les données de l'enquête sur la famille de 1990 fournissent une image tout à fait comparable de l'importance des familles recomposées au Canada. Cette apparente stabilité camoufle cependant des évolutions par région fort différentes.

Tableau 1 Pourcentage de répondantes âgées de 18 à 65 ans vivant en famille recomposée selon la région de résidence, Canada, 1984 et 1990

Pourcentage parmi :	Année	Région de résidence				Ensemble du Canada
		Atlantique	Québec	Ontario	Ouest	
- l'ensemble des femmes	1984	5,1	2,9	6,1	6,1	5,2
	1990	7,4	4,7	3,7	5,7	4,9
- l'ensemble des femmes avec enfant(s)	1984	8,5	5,5	11,1	11,4	9,4
	1990	12,8	9,1	7,3	11,3	9,4
- l'ensemble des femmes vivant avec conjoint et enfant(s)	1984	9,9	6,3	12,8	13,2	10,9
	1990	14,8	11,0	8,6	13,5	11,2
N ^a	1984	32	57	161	124	374
	1990	34	68	76	89	266

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la famille*, 1984; enquête sociale générale (cycle 5) : *La famille et les amis*, 1990.

^a Nombre de familles recomposées, excluant 19 cas en 1984 (et 81 cas en 1990) pour lesquels l'information est manquante. Données pondérées ramenées à la taille de l'échantillon initial.

En 1984, l'Ontario et l'Ouest du Canada affichaient les proportions les plus importantes de familles recomposées, avec 6,1 % de l'ensemble des répondantes, et environ 13 % des répondantes appartenant à une famille biparentale, qui déclaraient vivre dans ce type de famille. À l'opposé, les pourcentages obtenus au Québec représentaient à peine la moitié de ceux enregistrés dans ces deux régions. En 1990, la situation diffère passablement, suite à l'accroissement marqué de l'importance des familles recomposées dans les régions de l'Est du pays (Québec et Atlantique) et, inversement, suite au recul ou à la stagnation de la proportion de ces familles dans l'Ouest canadien (Ontario et Ouest). Les familles recomposées sont alors proportionnellement les plus nombreuses dans les provinces de l'Atlantique, où 7,4 % de l'ensemble des répondantes âgées de 18 à 65 ans et 14,8 % (soit une femme sur sept) de celles habitant avec un conjoint et des enfants appartiennent à un tel type de famille. La région de l'Ouest vient au deuxième rang, suivie de près cependant par le Québec, dont les taux de recombinaison familiale ont augmenté fortement et se situent dorénavant très près de la moyenne nationale. Enfin, l'Ontario se retrouve au dernier rang, avec moins de 10 % des répondantes de famille biparentale qui déclaraient vivre en famille recomposée en 1990.

FORMATION ET DISSOLUTION DES PREMIERS ÉPISODES EN FAMILLE RECOMPOSÉE

Après avoir mesuré l'ampleur des recompositions familiales à deux points dans le temps, cette section s'attache maintenant à mettre en évidence les dynamiques de formation et de dissolution des premiers épisodes de vie en famille recomposée à partir des données de l'enquête de 1990. Cette analyse permettra de

voir dans quelle mesure les modalités d'entrée en famille recomposée diffèrent d'une région à l'autre et d'examiner de quelle façon la propension des femmes à expérimenter une telle situation familiale s'est modifiée au fil des générations; elle fournira également des informations sur la durée et le type d'issue de ce type de famille.

La dynamique des recompositions familiales est étudiée par le biais des tables d'extinction. Cette méthode est assez simple (pour une présentation détaillée de la méthode, voir Burch et Madan, 1986; Desrosiers *et al.*, 1993b). Elle consiste à calculer à chaque âge (ou durée) la probabilité des femmes de vivre un événement (une recomposition familiale, par exemple), en rapportant le nombre de femmes qui vivent l'événement à cet âge (ou durée) à celui des femmes exposées au risque, c'est-à-dire l'ensemble des femmes qui n'ont pas encore connu l'événement et qui sont toujours sous observation. Le nombre de femmes exposées au risque exclut donc, au fur et à mesure qu'ils surgissent, les cas dont l'histoire est incomplète (par exemple, les répondantes âgées de 20 ans à l'enquête lorsqu'il s'agit de calculer la probabilité de vivre une recomposition familiale entre le 21^e et le 22^e anniversaire). Les événements de la table, associés aux probabilités (quotients) ainsi calculées, sont par la suite additionnés pour fournir les proportions cumulées d'entrée en famille recomposée (ou de sortie de ce type de famille).

Les recompositions familiales sont d'abord étudiées, pour l'ensemble des femmes, en fonction du statut familial à l'entrée dans ce type de famille. Quatre situations familiales sont alors distinguées. La catégorie «sans enfant» réfère aux femmes qui étaient sans enfant ou dont les enfants ne résidaient pas avec elles au moment de la recomposition familiale. Parmi les femmes habitant avec des enfants lors de l'entrée en famille recomposée, trois catégories sont identifiées : les entrées faisant suite à une naissance hors union (catégorie des «célibataires»), celles faisant suite à une séparation ou un divorce, ou encore celles survenant suite au décès du conjoint. Comme plusieurs modalités d'entrée en famille recomposée sont envisagées de façon simultanée, la méthode des tables à extinctions multiples est utilisée ici. Les quatre modalités retenues sont alors traitées comme des risques concurrents et la table fournit les probabilités «nettes» qu'ont chacun de ces événements de survenir (pour plus de détails, voir Burch et Madan, 1986; Desrosiers *et al.*, 1993b). Dans un deuxième temps, une analyse des entrées en famille recomposée, tous statuts familiaux confondus, est présentée par génération. Cette analyse permet de juger dans quelle mesure l'ampleur du phénomène a varié dans le temps.

La même démarche est ensuite reprise pour l'étude des sorties de famille recomposée. Deux types d'issue sont alors considérés : les sorties par rupture d'union et les sorties liées au départ du dernier enfant de la famille qui n'est pas issu du couple. Soulignons pour terminer que seuls les premiers épisodes de vie en famille recomposée, qui représentent la très grande majorité (autour de 90 %) des recompositions familiales, sont retenus dans l'analyse.

ENTRER EN FAMILLE RECOMPOSÉE

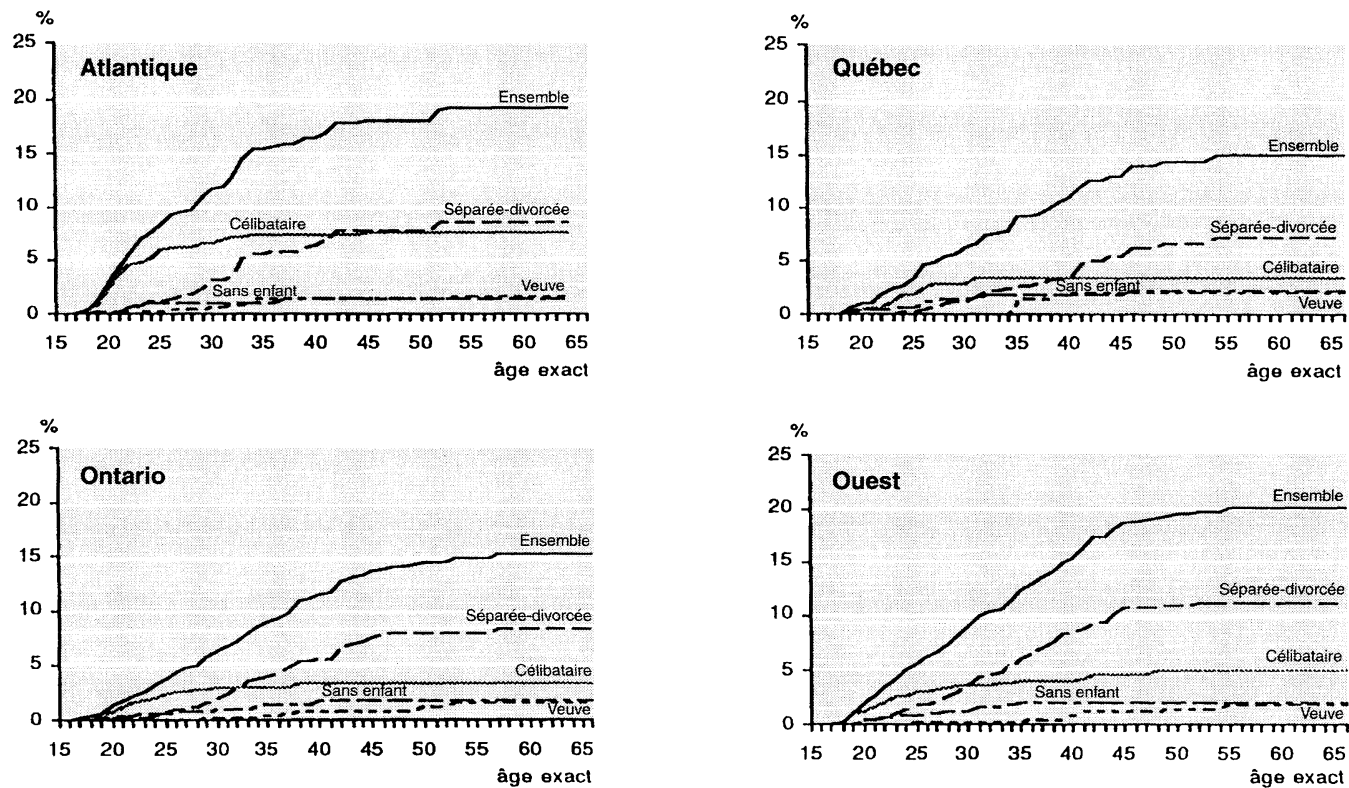
Résumant les informations de la table à extinctions multiples, la figure 1 présente, par région, le pourcentage cumulé de femmes qui, à chaque âge, ont déjà vécu un premier épisode en famille recomposée. Le graphique montre que, si les comportements des diverses générations de répondantes rejointes en 1990 se maintenaient, près de 20 % des femmes résidant dans les régions de l'Atlantique et de l'Ouest vivraient à un moment ou l'autre de leur vie une recomposition familiale; au Québec et en Ontario, cette proportion se situe autour de 15 %. La majorité (environ 10 %) des femmes entreraient en famille recomposée avec un ou plusieurs enfants à la suite d'une séparation ou d'un divorce; à l'opposé, moins de 2 % accéderaient à ce type de famille suite au décès de leur conjoint.

Les recompositions familiales qui font suite à la naissance d'un enfant hors union surviennent généralement tôt dans la vie des femmes. Rares sont celles qui connaissent un tel événement au-delà de 30 ans, comme l'indique le plafonnement des courbes des «célibataires» dans chacune des régions à partir de cet âge. De même, les femmes qui sont «sans enfant» lorsqu'elles forment un noyau familial avec un conjoint et ses enfants sont relativement jeunes au moment de cette expérience. À l'opposé, les épisodes en famille recomposée liés au décès du conjoint sont plus tardifs et surviennent à partir de 35 ou 40 ans seulement. Entre ces deux fourchettes d'âge, soit entre le milieu de la vingtaine et jusqu'à l'âge de 45 ans environ, les risques de vivre une recomposition familiale sont étroitement associés aux ruptures volontaires d'union (séparations ou divorces); celles-ci enregistrent alors une progression marquée et surpassent nettement en importance les autres modalités d'entrée en famille recomposée dans l'ensemble du Canada, à l'exception toutefois des provinces situées à l'Est du pays.

La région de l'Atlantique se démarque, en effet, de ses consoeurs canadiennes, par la proportion élevée des recompositions familiales qui surviennent à la suite d'une naissance hors union : près de 8 % des femmes habitant cette région vivraient en famille recomposée à la suite d'une «maternité célibataire» si les tendances du moment se poursuivaient, comparativement à 5 % des répondantes de l'Ouest, et 3,5 % des Québécoises et des Ontariennes. Ce pourcentage s'écarte très peu de la proportion de femmes (8,6 %) qui connaîtraient ce type de famille après avoir vécu une séparation ou un divorce. À l'autre bout du pays, les provinces de l'Ouest ressortent avec une fraction élevée (11,2 %) de recompositions familiales consécutives à une séparation ou un divorce, résultat évidemment lié aux taux élevés de divortialité qui prévalent en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les données présentées à la figure 1, pour l'ensemble des répondantes, camouflent des variations marquées entre générations dans la propension des femmes à vivre en famille recomposée. Dans l'ensemble, la figure 2, qui illustre les données des tables d'entrée en famille recomposée — toutes situations familiales confondues —, laisse entrevoir une augmentation continue des recompositions familiales des générations plus anciennes aux générations plus récentes. Seule l'Ontario présente un profil nettement différent, avec des proportions cumulées de recompositions familiales qui varient très peu dans le temps, comme l'illustre le chevauchement des courbes des diverses générations.

PROPORTIONS CUMULÉES DE FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LE STATUT FAMILIAL* À L'ENTRÉE, DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS CANADIENNES



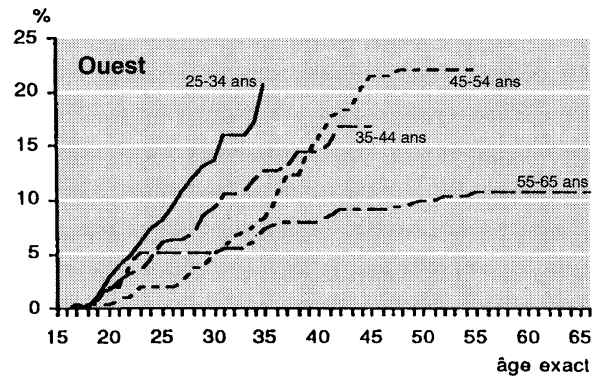
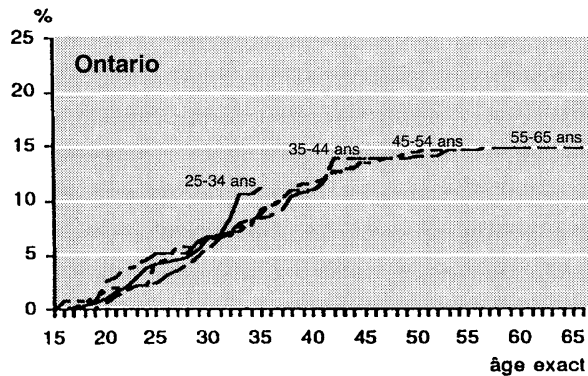
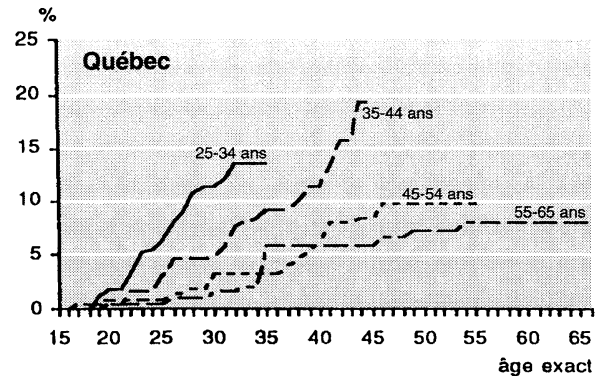
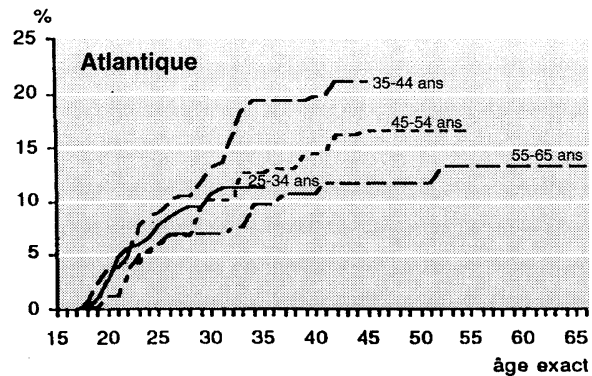
Source: Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5); La famille et les amis, 1990.

* Les catégories «célibataire», «séparée-divorcée» et «veuve» réfèrent aux femmes qui résidaient avec leur(s) enfant(s) à l'entrée en famille recomposée; la catégorie «célibataire» comprend les femmes qui n'avaient jamais vécu d'union auparavant, c'est-à-dire celles ayant eu une naissance hors union. La catégorie «sans enfant» regroupe les femmes sans enfant ou dont les enfants ne résidaient pas avec elles à l'entrée en famille recomposée.

Figure 1

PROPORTIONS CUMULÉES DE FEMMES AYANT VÉCU EN FAMILLE RECOMPOSÉE, SELON LE GROUPE D'ÂGE À L'ENQUÊTE, DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS CANADIENNES

Figure 2



Source: Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5); La famille et les amis, 1990.

À un âge donné, les femmes des générations récentes sont, en effet, généralement plus nombreuses que leurs aînées à avoir connu au moins un épisode en famille recomposée : à 35 ans par exemple, 9,3 % des Québécoises âgées de 35 à 44 ans à l'enquête avaient déjà expérimenté une première phase en famille recomposée alors que moins de 6 % des femmes âgées de 45 ans et plus avaient connu une telle expérience. Chez les 25-34 ans, dont une fraction seulement avait atteint le milieu de la trentaine en 1990, cette proportion atteint 13,6 %, soit près d'une femme sur sept. Les recompositions familiales augmentent également au fil du temps dans la région de l'Atlantique. Seules les 25-34 ans échappent à cette tendance; l'explication réside peut-être dans une diminution des naissances hors union ou encore dans le retard de formation de la première union. Du côté des provinces de l'Ouest, les répondantes âgées de 45 à 54 ans à l'enquête se rapprochent des 35-44 ans par leur propension élevée à vivre en famille recomposée; l'accélération du rythme d'entrée en famille recomposée entre 35 et 45 ans chez les femmes de cette génération n'est sans doute pas étrangère au fait que ce groupe a été le plus fortement touché par l'adoption de la loi sur le divorce en 1968.

QUITTER LA VIE EN FAMILLE RECOMPOSÉE

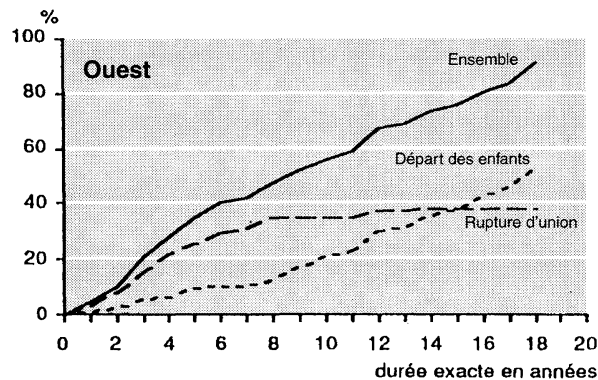
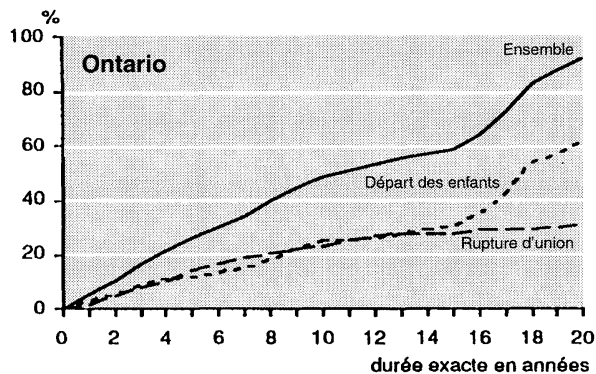
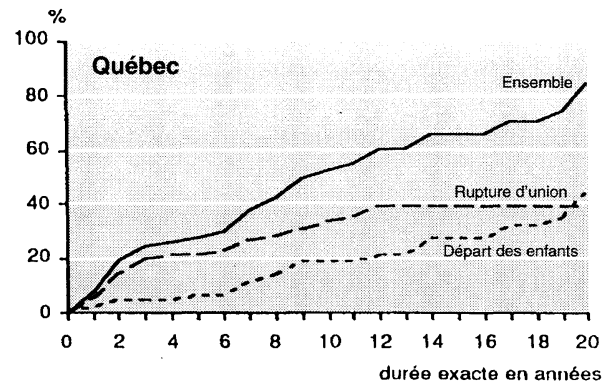
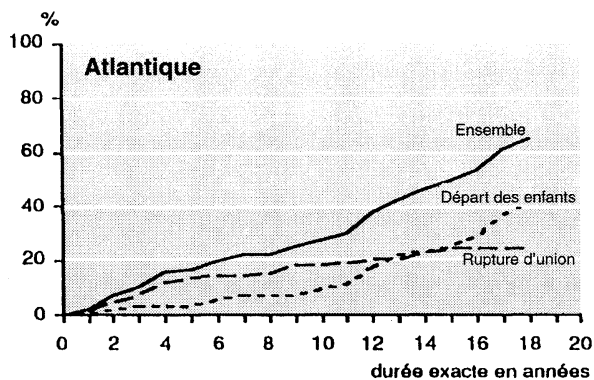
Outre la propension des femmes à vivre une recomposition familiale, le temps passé dans ce type de famille influence également le nombre de familles recomposées dénombrées à un moment donné. La durée de l'épisode n'est pas, par ailleurs, sans lien avec la façon dont celui-ci prendra fin : par rupture d'union ou par départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple. La figure 3 présente, pour l'ensemble des répondantes qui ont vécu un premier épisode en famille recomposée, la proportion cumulée de femmes qui, à chaque durée, auront quitté ce statut familial en fonction des deux modalités de sortie retenues. Comme on peut le voir au graphique, 20 ans après le début de l'épisode en famille recomposée, la très grande majorité (près de 90 %) des répondantes n'appartiennent plus à ce type de famille.

Les sorties de famille recomposée par rupture d'union surviennent généralement assez rapidement, soit moins de 10 ans après la mise en couple. À l'inverse, les sorties de famille recomposée liées au départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple se produisent plus tardivement; celles-ci se mettent à croître de façon marquée entre 8 et 10 ans après le début de la recomposition familiale et surpassent, à terme, les sorties par rupture d'union dans les 4 régions du pays.

La durée des premiers épisodes en famille recomposée est fort variable d'une région à l'autre. Les familles recomposées ressortent comme étant plus fragiles dans l'Ouest canadien : 5 ans après le début de l'épisode en famille recomposée, une répondante sur 3 a déjà quitté cette situation familiale, comparativement à une femme sur 6 dans la région de l'Atlantique; à l'opposé, une répondante sur deux appartiendra à ce type de famille pendant 15 ans ou plus dans l'Est du pays, tandis qu'une femme sur 4 vivra cette situation pendant une période

PARMI LES RÉPONDANTES AYANT VÉCU EN FAMILLE RECOMPOSÉE, PROPORTIONS CUMULÉES* DE FEMMES AYANT QUITTÉ CE STATUT FAMILIAL, SELON LE TYPE DE FIN DE L'ÉPISODE, DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS CANADIENNES**

Figure 3



Source: Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5); La famille et les amis, 1990.

*Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondantes exposées au risque de vivre l'événement à la durée considérée est inférieur à 10.

**La catégorie «Départ des enfants» réfère au départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple.

aussi longue dans l'Ouest. Entre ces deux extrêmes, l'Ontario et le Québec présentent des profils comparables de sortie d'épisodes en famille recomposée toutes causes confondues, hormis pour les très courtes durées.

Ces deux provinces se distinguent cependant nettement l'une de l'autre lorsqu'on examine le rythme de sortie des épisodes en famille recomposée selon le type d'issue. Le Québec frappe par l'importance et la précocité des ruptures d'union qui sont à la base des sorties de famille recomposée, l'Ontario par la rapidité des départs des enfants. Trois ans après l'entrée en famille recomposée, près de 20 % des couples québécois ont déjà mis fin à leur union comparativement à 7 % de leurs vis-à-vis ontariens; après 5 ans d'existence, 12 % des familles recomposées ontariennes ont cessé d'exister comme telles, suite au départ du dernier enfant qui n'est pas issu du couple, comparativement à 7 % au Québec.

Les provinces de l'Ouest enregistrent un rythme de sortie d'épisodes, par type d'issue, dont l'allure générale se rapproche de celle observée au Québec (voir la figure 3). À l'inverse, les provinces de l'Atlantique affichent un calendrier de sortie de famille recomposée par rupture d'union qui s'apparente à celui observé en Ontario; elles se distinguent cependant de cette province par un rythme nettement plus lent de sortie d'épisodes lié au départ des enfants.

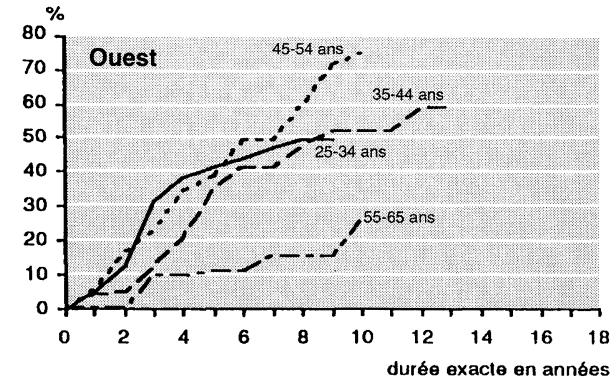
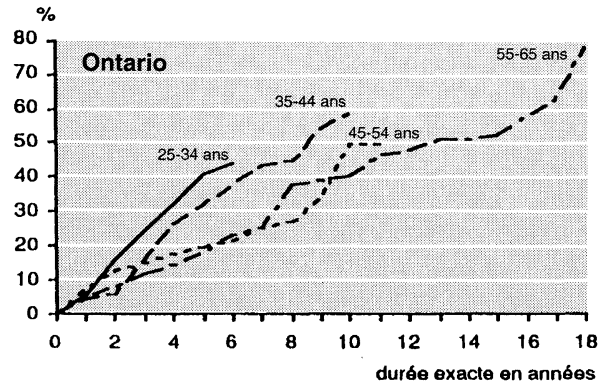
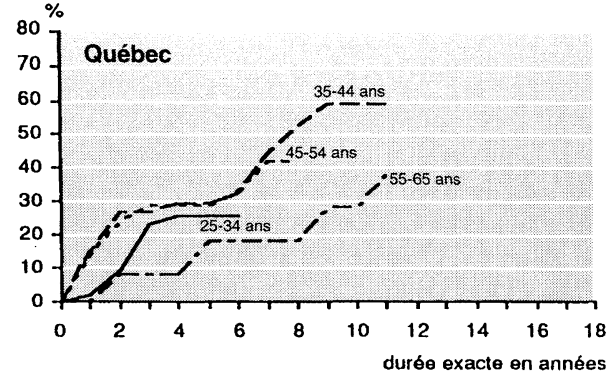
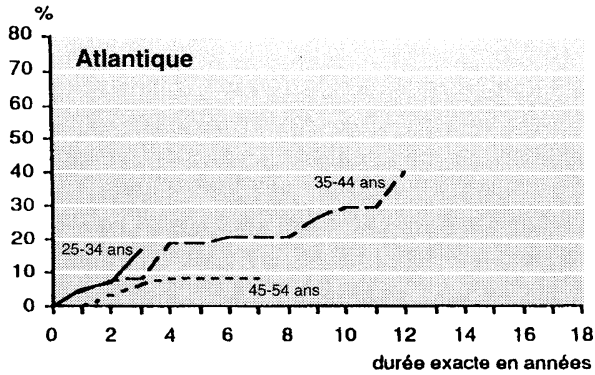
La figure 4, qui illustre les proportions cumulées de sortie de famille recomposée par génération, pour chacune des régions étudiées, révèle dans l'ensemble une accélération du rythme de sortie des générations plus anciennes aux générations plus récentes. Au Québec et dans les provinces de l'Ouest par exemple, les répondantes qui sont âgées entre 55 et 65 ans à l'enquête sont nettement moins nombreuses que leurs cadettes à avoir quitté rapidement cette situation familiale : 5 ans après le début de l'épisode en famille recomposée, moins de 20 % des femmes appartenant à cette génération ne vivaient plus dans une telle famille; à l'inverse, entre 30 % et 40 % des répondantes âgées de 25 à 44 ans avaient déjà, à durée équivalente, expérimenté une sortie de famille recomposée.

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'analyse transversale des recompositions familiales a fait ressortir certaines différences entre régions. D'un côté, les provinces de l'Ouest présentent, en 1984, une proportion élevée de familles recomposées qui se maintient sensiblement au même niveau en 1990; de l'autre, l'Ontario qui enregistrait également un fort pourcentage de recompositions familiales en 1984 voit l'importance relative de ce type de famille diminuer en 1990. Entre ces deux évolutions, la région de l'Atlantique et le Québec connaissent une augmentation marquée de la proportion de familles recomposées vivant sur leur territoire. Effectuant un véritable rattrapage en la matière, les provinces de l'Atlantique affichent désormais, en 1990, le plus fort taux de familles recomposées, avec environ une femme sur sept habitant avec un conjoint et des enfants qui déclare appartenir à un tel type de famille.

Figure 4

PARMI LES RÉPONDANTES AYANT VÉCU EN FAMILLE RECOMPOSÉE, PROPORTIONS CUMULÉES* DE FEMMES AYANT QUITTÉ CE STATUT FAMILIAL, SELON LE GROUPE D'ÂGE À L'ENQUÊTE, DANS LES DIFFÉRENTES RÉGIONS CANADIENNES



Source: Statistique Canada. Enquête sociale générale (cycle 5); La famille et les amis, 1990.

*Les courbes sont interrompues lorsque le nombre de répondantes exposées au risque de vivre l'événement à la durée considérée est inférieur à 10. Pour cette raison, la courbe des 55-65 ans n'est pas représentée pour l'Atlantique.

Les évolutions observées dans les provinces de l'Ouest et au Québec s'expliquent facilement, compte tenu des changements conjugaux enregistrés. Ainsi, la proportion plus forte de familles recomposées que l'on dénombre dès 1984 dans l'Ouest canadien est à mettre en relation avec la divortialité et la nuptialité élevées qui caractérisent depuis longtemps cette partie du pays. De même, la proportion plus faible de familles recomposées enregistrée au Québec en 1984 et la progression observée entre 1984 et 1990 ne sont pas étrangères au rattrapage de cette province en matière de divorce et à la montée subséquente des unions libres. La hausse des recompositions familiales notée dans la région de l'Atlantique, tout comme le recul de ce type de famille en Ontario, sont de prime abord plus difficiles à interpréter. À cet égard, l'analyse longitudinale des recompositions familiales fournit des éléments de réponse et permet de mettre en lumière les dynamiques à l'œuvre au chapitre de la constitution des familles dans les différentes régions du Canada.

L'Ontario présente un modèle plus ou moins «stable» et «institutionnalisé» de formation des familles. La propension des femmes à vivre une recomposition familiale n'a, on l'a vu, guère varié au fil du temps. Les taux de divortialité ont peu progressé au cours de la période étudiée et la très grande majorité des mises ou remises en union des Ontariennes sont toujours sanctionnées par les liens du mariage.

Les familles recomposées sont également nettement plus stables en Ontario que dans le reste du Canada. Les ruptures d'union sont moins fréquentes qu'ailleurs et elles surviennent plus tardivement dans la vie des familles recomposées; à l'inverse, la proportion de familles recomposées cessant d'exister lorsque le dernier enfant qui n'est pas issu du couple quitte le foyer est plus élevée. On retiendra toutefois que la durée des épisodes en famille recomposée semble raccourcir chez les femmes âgées de moins de 45 ans à l'enquête. Ce résultat, conjugué à l'augmentation de la propension des femmes à vivre une recomposition familiale que l'on décèle chez les 25-34 ans, pourrait laisser présager une mobilité familiale accrue dans les générations plus récentes. Ces changements de comportement sont cependant encore trop récents pour affirmer qu'ils se poursuivront dans l'avenir.

La région de l'Ouest présente un profil en tout point opposé à celui observé en Ontario. Les ruptures d'union y sont fréquentes, et les unions libres en progression, laissant entrevoir un modèle familial davantage marqué sous le signe de la «mobilité». Les femmes habitant dans cette région sont les plus susceptibles de vivre une recomposition familiale. Elles sont aussi plus jeunes que les autres Canadiennes lorsque débute leur premier épisode de vie en famille recomposée, et elles y viennent en plus grand nombre après avoir traversé un divorce ou une séparation.

Les familles recomposées de l'Ouest apparaissent fort fragiles. Les couples appartenant à ce type de famille s'y séparent plus tôt et en plus forte proportion qu'ailleurs au Canada (à l'exception, toutefois, du Québec). On observe également une accélération du rythme de sortie des premiers épisodes en famille

recomposée dans les générations âgées de moins de 55 ans à l'enquête. Cette accélération des mouvements d'entrée et de sortie des familles recomposées laisse entrevoir une mobilité familiale accrue; celle-ci pourrait se traduire par une augmentation du nombre d'épisodes vécus en famille monoparentale et en famille recomposée par les femmes et les enfants de l'Ouest au cours des années à venir.

Entre ces deux portraits contrastés, la région de l'Atlantique et le Québec affichaient en 1990 des proportions pas trop éloignées de familles recomposées. Celles-ci reflètent cependant des profils conjugaux et familiaux distincts. Les répondantes de la région de l'Atlantique sont, on se rappellera, tout aussi enclines que leurs consœurs de l'Ouest canadien à connaître au moins une fois la vie en famille recomposée. Par contre, une proportion nettement plus élevée (près de 8 %) d'entre elles expérimenteraient cette situation familiale à la suite d'une naissance hors union.

Ce modèle familial, caractérisé par une entrée précoce dans le rôle de mère et précédant la mise en couple, s'observe au sein de certaines communautés autochtones ou défavorisées. Dans la population noire américaine, par exemple, les maternités extraconjugales sont relativement fréquentes chez les jeunes femmes (Bumpass, 1984) et sont souvent perçues comme un signe de maturité et de passage à la vie adulte, socialement accepté et reconnu (Gabriel et McAnarney, 1983). L'introduction de termes différents pour distinguer les *fathers* (pères biologiques des enfants) des *daddies* (qui prennent charge de leur entretien) concrétise d'une certaine façon cette dissociation de la conjugalité et de la parentalité au sein de cette communauté (Cherlin et Furstenberg, 1993). Certaines recherches ont montré que les programmes d'assistance sociale mis en place aux États-Unis entre 1960 et 1975, tel le programme AFDC (Aid to Families with Dependent Children), auraient pu contribuer à l'accroissement de la proportion de naissances hors union observé parmi les couches de population à faible revenu (McLanahan et Garfinkel, 1993). Ainsi caractérisé, il n'est pas si surprenant alors de retrouver ce modèle de constitution familiale dans la région du pays qui est la plus pauvre et la moins urbanisée.

À côté de ce profil familial «atypique», un deuxième modèle d'entrée en famille recomposée semble s'imposer progressivement dans la région de l'Atlantique; celui-ci ressemblerait davantage au modèle observé dans l'Ouest du pays. L'augmentation du pourcentage de familles recomposées enregistrée entre 1984 et 1990 paraît, en effet, liée de près au rattrapage qu'a effectué cette région en matière de divortialité. Si cette tendance se poursuit, on pourrait s'attendre à ce qu'une proportion croissante des habitantes de cette région connaissent un épisode en famille recomposée dans l'avenir, après avoir vécu un divorce ou une séparation.

De façon générale, le Québec présente un profil semblable à celui observé dans l'Ouest canadien du côté des modalités d'entrée en famille recomposée. La seule différence notable qui sépare ces deux régions est la proportion nettement plus élevée, dans l'Ouest, des femmes qui vivront une recombinaison familiale à la suite d'une séparation ou d'un divorce; l'évolution récente laisse cependant croire

que les Québécoises pourraient rejoindre leurs consœurs de l'Ouest à ce chapitre. À l'instar de la situation observée à l'autre bout du pays, les familles recomposées québécoises paraissent également assez fragiles; le rythme des ruptures d'union pourrait toutefois s'accélérer dans l'avenir, étant donné la propension nettement plus forte des couples québécois à choisir l'union libre et compte tenu de l'instabilité plus grande associée à ce type d'union. En 1990, en effet, près de deux Québécoises sur trois appartenant à une famille recomposée vivaient en union consensuelle (Desrosiers *et al.*, 1993a); cette situation touchait seulement 43 % des Canadiennes (Desrosiers *et al.*, 1994).

En fait, une des particularités du Québec en matière de formation des familles est le nombre élevé de couples cohabitants qui choisissent dorénavant d'élever leurs enfants en dehors des liens du mariage (Duchesne, 1992; Péron, 1991). Ce modèle de constitution familiale se rapproche de l'expérience de certains pays scandinaves (Manniche, 1990; Trost, 1990). Certains auteurs ont fait remarquer que ce type d'union est souvent caractérisé par un partage plus égalitaire au sein du couple qui répond peut-être mieux aux aspirations des femmes hautement scolarisées, cherchant davantage à assurer leur droit au travail et à l'indépendance qu'un engagement de longue durée (de Singly, 1986; Desrosiers et Le Bourdais, 1993; pour une discussion, voir Dandurand, 1988). La progression de l'union libre a pu, jusqu'à un certain point, être encouragée par les avantages fiscaux consentis aux couples non mariés dans le passé. Ce facteur ne saurait cependant à lui seul rendre compte de la croissance très forte de ce type d'union au Québec, et son impact devrait diminuer au cours des prochaines années, étant donné la décision des gouvernements de ne plus discriminer les couples selon leur type d'union dans la loi sur l'impôt. La loi sur le patrimoine, adoptée au Québec en 1989, pourrait toutefois décourager le mariage, en imposant aux époux légitimes des devoirs et obligations auxquels les cohabitants ne sont pas assujettis, sans pour autant leur accorder des privilèges additionnels face aux programmes existants d'assistance et d'assurance sociale (Provost, 1993; pour une discussion critique, voir Lepage, 1992). L'adoption de cette loi est encore trop récente pour qu'on puisse en mesurer l'impact réel.

En fait, au-delà de la propension différente des habitantes des diverses régions canadiennes à privilégier tel modèle familial ou tel autre, on peut supposer que certaines différences interrégionales ont été accentuées (ou au contraire atténuées) par l'adoption de politiques différentes — de juridiction provinciale — destinées aux familles. Toute étude ultérieure devrait donc s'attacher non seulement à caractériser les processus de formation et de dissolution des familles recomposées, mais tenter également d'évaluer dans quelle mesure ces processus ont été affectés différemment au fil du temps par les politiques mises de l'avant dans chacune des provinces canadiennes.

NOTES

* Une version préliminaire de cet article a été présentée dans le cadre de la session bilingue *Développement socioéconomique des villes et des régions* du Colloque de la Western Regional

Science Association (WRSA), tenu à Tucson (Arizona) en février 1994. Cette recherche a bénéficié de l'appui financier de la Fondation canadienne Donner et du Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR—Équipes). Les auteurs remercient Julie Archambault pour la production des graphiques et Nathalie Vachon pour la programmation informatique et la mise en forme des données sur les recompositions familiales.

- ¹ En 1990, on connaît la date de naissance des enfants adoptés ou d'un autre lit, mais non leur date d'arrivée dans le foyer des répondants. Une stratégie d'allocation des dates d'arrivée a donc dû être développée (voir Desrosiers *et al.*, 1994).
- ² Enfants du conjoint nés avant le début de l'union en cours.
- ³ On ne peut malheureusement vérifier cette hypothèse puisque l'on ne dispose d'aucune information sur les conjoints des répondantes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BUMPASS, L. (1984) Children and Marital Disruption: A Replication and Update. *Demography*, 21(1) : 71-82.
- BURCH, T. K. et MADAN, A. K. (1986) *Formation et rupture d'union. Résultats de l'enquête sur la famille de 1984*. Ottawa, Statistique Canada (cat. 99-963).
- CHERLIN, A. J. et FURSTENBERG, F. F. (1993) Current Research and Controversies on Stepfamilies in the United States. Communication présentée au Colloque international *Les recompositions familiales aujourd'hui*, Paris, décembre.
- DANDURAND, R. (1988) *Le mariage en question*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- DESROSIERS, H. et LE BOURDAIS, C. (1993) Les unions libres chez les femmes canadiennes : étude des processus de formation et de dissolution. In D. D. Cordell, D. Gauvreau, R. R. Gervais et C. Le Bourdais (éds) *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 197-214.
- DESROSIERS, H., LE BOURDAIS, C. et LEHRHAUPT, K. (1994) *Vivre en famille monoparentale et en famille recomposée. Portrait des Canadiennes d'hier et d'aujourd'hui*. Montréal, INRS-Urbanisation (Coll. «Études et Documents», n° 67).
- DESROSIERS, H., LE BOURDAIS, C. et LEHRHAUPT, K. (1993a) *Monoparentalité et recomposition familiale chez les Québécoises*. Québec, Secrétariat à la famille (Coll. «Études et Analyses»).
- DESROSIERS, H., LE BOURDAIS, C. et PÉRON, Y. (1993b) La dynamique de la monoparentalité féminine au Canada. *Revue européenne de démographie*, 9(2) : 197-224.
- DUCHÊNE, J. (1990) Les familles monoparentales et recomposées. Quelles données pour une mesure de leur incidence ? In F. Prioux (éd.) *La famille dans les pays développés. Permanences et changements*. Paris, INED-UIESP-CNAF-CNRS, pp. 116-130.
- DUCHESNE, L. (1992) *La situation démographique au Québec. Édition 1991-1992*. Québec, Bureau de la statistique du Québec.
- DUMAS, J. (avec la participation de LAVOIE, Y.) (1992) *Rapport sur l'état de la population du Canada, 1992*. Ottawa, Statistique Canada (cat. 91-209).
- GABRIEL, A. et McANARNEY, E. R. (1983) Parenthood in Two Sub-Cultures : White Middle-Class Couples and Black Low Income Adolescents in Rochester. *Adolescence*, 17(17) : 595-608.
- LE BOURDAIS, C. et DESROSIERS, H. (1988) *Trajectoires démographiques et professionnelles. Une analyse longitudinale des processus et des déterminants*. Rapport soumis au ministère de la Santé et du Bien-être social dans le cadre de l'«Étude sur l'évolution démographique et son incidence sur la politique économique et sociale». Montréal, INRS-Urbanisation.

-
- LEPAGE, F. (1992) La famille et l'union libre font-elles bon ménage ? In G. Pronovost (dir.) *Comprendre la famille. Actes du 1^{er} Symposium québécois de recherche sur la famille*. Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 197-210.
- MANNICHE, E. (1990) Quelques aspects de la cohabitation au Danemark. In F. Prioux (éd.) *La famille dans les pays développés. Permanences et changements*. Paris, INED-UIESP-CNAF-CNRS, pp. 87-95.
- McLANAHAN, S. et GARFINKEL, I. (1993) Single Motherhood in the United States: Growth, Problems, and Policies. In J. Hudson et B. Galaway (éds) *Single Parent Families : Perspectives on Research and Policy*. Toronto, Thompson Educational Publishing, pp. 15-29.
- PÉRON, Y. (1991) Les transformations familiales. In J. Henripin et Y. Martin (éds) *La population du Québec d'hier à aujourd'hui*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 69-73.
- PROVOST, M. (1993) Mariage et union libre au Québec : recherche et critique de la politique législative contemporaine en matière familiale. Communication présentée au 2^e Symposium québécois de recherche sur la famille, *Comprendre la famille*, Trois-Rivières, novembre.
- RAM, B. (1990) *Nouvelles tendances de la famille*. Ottawa, Statistique Canada (cat. 91-535).
- SINGLY, F. de (1986) L'union libre : un compromis ? *Dialogue*, 92 : 54-65.
- STATISTIQUE CANADA (1992) *Familles. Nombre, genre et structure. Le pays. Recensement 1991*. Ottawa, Statistique Canada (cat. 93-312).
- TROST, J. (1990) Stabilité et transformation de la famille, In F. Prioux (éd.) *La famille dans les pays développés. Permanences et changements*. Paris, INED-UIESP-CNAF-CNRS, pp. 25-39.

(Acceptation définitive en octobre 1994)